

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 25/05/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

**Genre, nom et prénom
Date et lieu de naissance**

Madame	ARNAUD	Maelys
Monsieur	ARTIGUE	Sully
Monsieur	BARBIER	Nicolas
Monsieur	BIRAL	Lucas
Madame	BOUSSARD	Ambrine
Monsieur	BOUSSEAU	Tristan
Monsieur	BRAJEUL	Nicolas
Madame	BRINON	Mathilde
Monsieur	BRUNELLE	Eliam
Monsieur	CETOU	Sebastien
Monsieur	CHERRIER	Alexis
Monsieur	COLLEN	Edern
Monsieur	DA COSTA DE OLIVEIRA	Yolann
Monsieur	DEFFORGE	Lucas
Monsieur	DENNINGER	Loic
Monsieur	DOS SANTOS DE OLIVEIRA	Adnilson
Monsieur	FERCHAUD	Octavien

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	GARECHE	Teddy
Monsieur	GAYANT	Camille
Monsieur	GIRARD	Nyls
Monsieur	GLOUMEAU	Jean-Baptiste
Monsieur	GUIGNARD	Bastien
Madame	GUILLOTIN	Lucie
Madame	JAGUENEAU	Ines
Madame	LEROY	Lou
Monsieur	LLAGUNO LANDAU	Txomin
Madame	LOPES DE SOUSA	Oceane
Monsieur	LORIDO	Florentin
Monsieur	MARIMOUTOU	Pierre-Alexandre
Monsieur	MEYLAN	Thomas
Monsieur	MOUGNUTOU	Lilian
Monsieur	PARISOT	Axel
Monsieur	PETRIZZELI	Yves
Madame	PIERRE	Marianne
Monsieur	RENIER	Clement
Madame	RETAILLEAU	Marion
Monsieur	ROBERT	Romain
Monsieur	ROBINAULT	Anthony
Monsieur	SALAÜN	Killian
Madame	SEUDRE	Emma
Madame	SHABANA	Rania
Monsieur	SOLEIL	Mathias
Monsieur	SOUQUE LOPES	Valentin
Monsieur	TAVERNE	Jean
Monsieur	TOURENNE	Florentin
Monsieur	TRINCART	Joshua
Monsieur	TRUQUEZ	Dorian
Monsieur	UYSAL	Mehmet
Monsieur	VOLF	Lotane

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES CEDEX, le 25/05/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités,
et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive



Emmanuelle DJADJO